

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

# RÉUNION LA SEYNE-SUR-MER

SYNTHÈSE

VERSION 01 DU 23/07/2019

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



Le présent document relate les échanges ayant eu lieu lors de la réunion du 18 juillet dans le cadre de la concertation publique 2019 du projet Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

#### DATE ET LIEU

18/07/2019	Mairie de la Seyne-sur-Mer, Salle du Conseil
------------	--

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS : 50

Présence de 8 élus dont le maire et 7 adjoints et conseillers municipaux

#### INTERVENANTS

Marc VUILLEMOT	Mairie de La Seyne-sur-Mer – Maire
Raphaëlle LEGUEN	Mairie de la Seyne-sur-Mer – 1 <sup>ère</sup> adjointe
Jean-Marc ILLES	SNCF Réseau – Chef de Mission LNPCA
Alain PREA	SNCF Réseau – Responsable territorial 13 / 83
Stéphane SAINT-PIERRE	Nicaya Conseil – AMO Concertation pour SNCF Réseau
Émilie DIHL	Nicaya Conseil – AMO Concertation pour SNCF Réseau

## SOMMAIRE

<b>INTERVENANTS</b> .....	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<i>La concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA</i> .....	3
<i>Les objectifs des ateliers riverains</i> .....	4
<b>DEROULE DE LA REUNION</b> .....	<b>4</b>
<b>THEMATIQUES ABORDEES LORS DES ECHANGES</b> .....	<b>5</b>
<b>LES SUITES</b> .....	<b>7</b>

# INTRODUCTION

## La concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA

SNCF Réseau a engagé à compter du 12 juin 2019 une démarche de concertation avec le public portant sur les aménagements des phases 1 et 2 du projet LNPCA. L'objectif de cette concertation prévue jusqu'au 18 octobre 2019, est d'informer le public et de recueillir ses avis et contributions sur le projet, ses objectifs et les variantes d'aménagement proposées.

Dans le Var, les aménagements portés à la concertation consistent à :

- Mettre en place un réseau de navettes diamétralisées autour de Toulon permettant de mieux relier l'est et l'ouest de l'agglomération via :
  - o La création d'une gare origine-terminus dans l'ouest de Toulon ;
  - o L'aménagement d'une gare origine-terminus à l'est-Toulon à Carnoules ;
- Traiter la bifurcation de la ligne d'Hyères à La Pauline, pour accroître la robustesse du réseau régional ;

Pour que chacun puisse s'informer et donner son point de vue, le maître d'ouvrage a prévu, dans le Var, les dispositions suivantes :

Dispositif sur le nœud ferroviaire toulonnais	
Réunion d'ouverture	• 17 juin 2019 à 19h à Toulon
Ateliers à destination des riverains	• <b>18 juillet de 17h30 à 19h30 – Gare de l'Ouest Toulonnais</b>
Permanences à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 26 juin - La Garde de 14h à 17h30 → La Pauline</li> <li>• 12 juillet – La Crau de 9h à 12h → La Pauline</li> <li>• 28 juin de 9h à 12h30 et 16 juillet de 15h à 19h : Carnoules</li> <li>• 25 juin de 14h à 17h30 et 10 juillet de 14h à 17h30 : Ouest Toulon</li> <li>• <b>25 juillet de 8h30 à 12h30 : La Seyne-sur-Mer</b></li> </ul>
Réunion locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 septembre 2019 à 19h à la Crau</li> <li>• <b>Septembre / Octobre 2019 à la Seyne-sur-Mer</b></li> </ul>
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 27 septembre 2019 à 19h : Environnement Développement Durable à Toulon</li> <li>• 2 octobre 2019 à 19h : Socio-économie à Marseille</li> <li>• 3 octobre 2019 à 19h : Saturation ferroviaire à Nice</li> </ul>
Réunion de clôture	• 15 octobre 2019 à 19h à Toulon

## Les objectifs des ateliers riverains

Dans le cadre de cette concertation avec le public, une réunion participative a été organisée le 25 juillet 2019 à la Seyne-sur-Mer, dans le Var.

Cette réunion avait pour objectif de :

- Présenter dans le détail les différents aménagements étudiés par SNCF Réseau aux participants ;
- Proposer un niveau de détail fin en donnant la priorité de l'information aux riverains ;
- Recueillir et prendre en considération les contributions dans la perspective des réunions publiques locales des mois de septembre / octobre 2019

## DEROULE DE LA REUNION

**Durée de la présentation SNCF Réseau : 27 minutes**

**Durée des échanges avec le public : 1h00**

La réunion participative démarre à 17h45.

La séance se déroule en 4 temps :

- Introduction de Monsieur Marc Vuillemot, Maire de la Seyne-sur-Mer, pour accueillir l'ensemble des participants : les habitants/riverains, les élus locaux, représentants de la Métropole TPM et les agents de SNCF Réseau. Monsieur le maire rappelle le cadre dans lequel s'inscrit la réunion/atelier riverains du projet LNPCA avec des enjeux locaux de développement de l'offre TER autour de Toulon. Monsieur le Maire remercie de leur présence les représentants des 8 conseils citoyens locaux et met en avant leur vision éclairée des enjeux du territoire, mentionnant que certains d'entre eux sont également investis dans d'autres instances de démocratie participative (structures associatives ...). Monsieur le maire rappelle l'importance de l'amélioration des mobilités urbaines et interurbaines, des enjeux écologiques et de développement durable qui l'accompagnent et sont au cœur de l'engagement de la municipalité. *(4min)*
- Propos liminaires de Stéphane Saint-Pierre (cabinet Nicaya conseil, assistant à SNCF Réseau pour la concertation) sur le déroulé de la réunion, des échéances à venir et des modalités de la concertation et du dispositif d'information du public. *(4min)*
- Présentation par Jean-Marc ILLES, chef de mission LNPCA à SNCF Réseau, des aménagements et services étudiés pour les phases 1 et 2 du projet et zoom sur les propositions soumises à la concertation sur le secteur de l'ouest Toulonnais. *(27min)*
- Échange avec le public *(1h00)*

La présente note de synthèse regroupe les éléments les plus significatifs évoqués par les participants au cours de cette rencontre.

## THEMATIQUES ABORDEES LORS DES ECHANGES

Dans la concertation actuelle, les aménagements étudiés par SNCF Réseau pour permettre le retournement des trains navettes concernent les gares existantes d'Ollioules et de La Seyne en restant dans les emprises ferroviaires de SNCF Réseau pour cette dernière. Ces aménagements permettraient d'offrir une capacité de 1 train toutes les 10 minutes, soit 6 TER/heure.

**Les échanges entre les participants et le maître d'ouvrage portent essentiellement sur l'importance d'améliorer l'offre de service des trains du quotidien dans l'ouest toulonnais, accompagnée de la mise en place de déplacements multimodaux.**

Les participants sont très majoritairement favorables au développement des trains du quotidien (TER).

Suite à la présentation de SNCF Réseau proposant deux sites pour la gare origine – terminus de l'ouest toulonnais (gare d'Ollioules-Sanary et gare de La Seyne-sur-Mer), ils formulent les propositions suivantes :

- **Aménager d'une nouvelle gare ferroviaire** au droit de la zone des Playes. Stratégiquement située à proximité des deux échangeurs autoroutiers, cette gare :
  - Permettrait de proposer une solution de déplacement alternative à la voiture pour les 17 000 employés de la zone d'activités du Parc d'Activités des Playes
  - Permettrait de répondre aux besoins des habitants de l'ouest toulonnais en permettant un rabattement sur la ligne ferroviaire en amont de la congestion routière d'entrée d'agglomération toulonnaise
  - Pourrait nécessiter des aménagements tels que la construction de parkings ou la création de passerelles dédiées aux vélos et piétons pour traverser les voies du nord au sud.

→ Jean-Marc ILLES (chef de mission LNPCA à SNCF Réseau) **annonce qu'il est d'accord sur le principe d'étudier la proposition de création d'une gare aux Playes. Il indique :**

- **que la logique d'étude jusque-là était de positionner l'OT soit dans une gare existante soit sur du foncier SNCF ce qui explique que des sites de pleine ligne n'avaient pas été envisagés**
  - **qu'il conviendra notamment de vérifier que les gares existantes et la nouvelle gare aux Playes ne sont pas trop proches pour ne pas multiplier les arrêts.**
- Mettre en place **une desserte en TCSP de la gare future gare TER** origine-terminus afin d'éviter d'engorger les routes situées à proximité. Cette proposition est formulée pour toutes les localisations étudiées pour la gare origine-terminus : La Seyne-sur-Mer, Ollioules ou aux Playes.

Des **questions** sont **formulées par les participants** sur différentes thématiques :

- La **création de parkings** nécessaires pour accueillir le flux généré par le projet de passagers se rabattant sur la gare en voiture → selon l'emplacement de la gare qui sera retenu, les participants interrogent SNCF Réseau pour savoir si des parkings sont prévus et qui aura la charge de leur construction ?

- SNCF Réseau indique que le projet LNPCA peut prévoir la réalisation de certains parkings en collaboration avec les collectivités locales concernées
- **La gestion des nouveaux flux routiers dans la zone autour de la gare origine-terminus** → selon l'emplacement de la gare qui sera retenu, comment ne pas surcharger le réseau routier et autoroutier et notamment la sortie 13 pour accéder à la Seyne-sur-Mer ?
  - SNCF Réseau indique des études de trafic routier seront conduites une fois le site de la gare origine-terminus de l'ouest toulonnais pré-identifié et permettront de déterminer si des aménagements du réseau routier sont nécessaires
- **Les impacts générés durant la phase travaux** → selon l'emplacement de la gare qui sera retenu, les participants interrogent SNCF Réseau sur la façon dont la phase de réalisation des travaux va se dérouler et sur les éventuels impacts que cela pourrait générer
  - SNCF Réseau indique qu'à ce stade de définition des études, le déroulement des phases travaux n'est pas encore précisé de façon détaillée. Dans tous les cas, SNCF Réseau cherchera éviter ou réduire au maximum les impacts de la phase travaux sur les riverains de la gare et pour les usagers du train. A ce titre, des plages de travaux nocturnes ou le week-end pourront être envisagées.
- **La cohérence entre le projet de création d'une navette toulonnaise et d'autres projets ferroviaires** → les participants interrogent SNCF Réseau pour savoir si le projet de création d'une navette toulonnaise est susceptible de remettre en question la politique d'arrêts et la desserte de certaines gares (Ste-Musse, ...) :
  - SNCF Réseau confirme que les arrêts existants seront maintenus si l'OT est dans une gare existante
  - SNCF Réseau devra vérifier, en cas de création d'une gare aux Playes, si cela est compatible avec le maintien d'une gare à Ollioules.
  - La Métropole TPM indique que les arrêts de TCSP seront adaptés et positionnés après la stabilisation de la gare ferroviaire de l'ouest toulonnais
- **La gestion du trafic militaire et portuaire** au droit des voies ferrées de la Seyne-sur-Mer → les participants interrogent SNCF Réseau sur la compatibilité entre le projet de création de la navette toulonnaise et le maintien du trafic ferroviaire pour les activités militaires et pour les activités portuaires
- Jean Marc Illes explique pourquoi le positionnement de **l'origine terminus ne peut être au-delà d'Ollioules** du fait de l'inscription des sillons des trains RER omnibus entre les sillons des trains directs ou semi-directs
  - SNCF Réseau précise que le projet LNPCA (aménagements des phases 1 et 2) qui fait l'objet de la concertation permet de maintenir les trafics ferroviaires militaire et portuaire

En complément de ces échanges, les participants rappellent que la ville de la Seyne est la deuxième plus importante ville du Var en nombre d'habitants et que la gare de La Seyne doit faire l'objet d'un développement de l'offre ferroviaire, en cohérence avec le potentiel de fréquentation qui y est lié.

## LES SUITES

- La présente note de synthèse de la rencontre du 18 juillet à La Seyne/Mer et les supports de présentation utilisés sont adressés par mail aux participants et mis en ligne sur le site internet du projet LNPCA.
- Jusqu'au 18 octobre 2019, concertation publique et recueil des avis du public via :
  - Un espace internet dédié : <https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/page/exprimez-vous>
  - Une adresse mail : [CONTACT-PACA@reseau.sncf.fr](mailto:CONTACT-PACA@reseau.sncf.fr)
  - Des registres à disposition dans les mairies et lieux d'exposition (toutes les adresses sur <https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/page/le-dispositif-dinformation-et-de-participation-du-public> ).
- 7 octobre 2019 au soir :
  - Réunion publique locale sur la navette toulonnaise à La Seyne-sur-Mer
- 15 octobre 2019 au soir :
  - Réunion de Clôture de la concertation publique dans le Var à Toulon

**SNCF Réseau**  
Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Mission LNPCA  
Les Docks – Atrium 10.5  
10 Place de la Joliette - BP 85404  
13567 MARSEILLE CEDEX 02

